

Avis concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote le jour du scrutin

Municipalité

Municipalité de Sacré-Coeur

Scrutin du

2025

11

02

année

mois

jour

Je, Jeannot Lepage, avise les :
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

- ☐ partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
☐ représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote le jour du scrutin aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE (Numéro)	ENDROIT (Adresse)
1 à 4	88, rue Principale nord, à la salle Le Coeur du Fjord

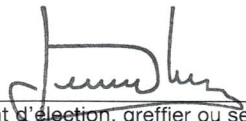
B) que ces bureaux seront ouverts :

dimanche :

2025 11 02
année mois jour

10 h 20 h
de à

Signature


Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2025 10 22
année mois jour